



Mostéfa KHIATI

Le Droit Humanitaire
Islamique

Table de matières

Introduction

Chapitre 1 : Constitution des règles coutumières du DIH

Le droit de guerre dans les anciennes civilisations et dans la civilisation judéo-chrétienne :

Dans les civilisations asiatiques de l'antiquité

Dans les civilisations européennes de l'antiquité

Dans les civilisations africaines antiques

Les droits humains dans les religions judéo-chrétiennes

Chapitre 2 : Introduction à l'éthique et au droit musulman

Approche islamique : les Sources du droit musulman

Le Coran

La Sunna

L'Idjmaa

Le Qiyas

L'Isthsane ou l'Istislah

Al Maslaha

L'Ijtihad

Principes éthiques

Le caractère sacré de la personne humaine

La vie doit être préservée

Le respect dû au cadavre en Islam

Le Principe d'exception

Le Principe de la nécessité absolue (Dharûra)

Tout préjudice à autrui doit être évité

L'altruisme

Chapitre 3 : Le Droit Humanitaire Islamique

Islam et paix

L'Islam est une religion de paix

Le Coran appelle à la paix

L'exemple des Califes

Islam et tolérance

Qu'est-ce que la tolérance ?

La tolérance religieuse en Islam

La tolérance religieuse dans la pratique du Prophète

La charte de Médine

Le statut privilégié des «Gens du Livre »

L'Islam respecte la liberté de croyance de chacun

L'impôt de la «Jizya »

Le «Amen »

Constitution du droit islamique de la guerre

Le Djihad

Signification du Djihad

Le Djihad en Islam ou guerre défensive

- 1- *Point de vue des grandes écoles musulmanes classiques*
- 2- *Point de vue des grands Oulémas contemporains*

La légitime défense

- 1- *Obligation de repousser toute agression commise contre eux*
- 2- *Obligation aussi de riposter à toute menace*
- 3- *Autorisation à faire la guerre pour récupérer leurs biens et leurs propriétés et pour mettre fin à l'injustice*
- 4- *La légitime défense prime sur les interdictions du Djihad*
- 5- *Conclusion*

L'intervention humanitaire

- 1- *Secourir des coreligionnaires opprimés par une puissance étrangère*
- 2- *Secourir les peuples opprimés*

La protection de l'ordre social

Prisonniers de guerre

«Combattez mais ne faites pas d'excès »

Devenir des prisonniers de guerre

Comportement vis-à-vis des prisonniers

L'Exemple de l'Emir Abdelkader

Conduite avec les prisonniers français arrêtés

Témoignage de l'évêque d'Alger

Interdiction d'attenter à la vie des prisonniers

Respect des prisonniers

Echange de prisonniers

Aide humanitaire aux prisonniers civils

Protection des prisonniers

Soins donnés aux blessés

Respect des femmes prisonnières

Protection du personnel médical captif

Interdiction de sévices contre les prisonniers

Satisfaction des demandes spirituelles des prisonniers

Les directives de l'Emir en matière de droit de guerre sont assorties de sanction

Cas des espions

Cas des mercenaires

Non-combattants

Distinction entre les civils et les combattants en droit musulman

Le Prophète de l'Islam donne l'exemple en faisant la distinction entre civils et combattants

Consécration du principe de distinction entre civils et combattants

Malgré leur cruauté, les Croisades n'entament pas ce principe

Persistance du principe de distinction entre civils et combattants au XIXe siècle

Principe de distinction entre civils et combattants dans le DIH

Protection des populations civiles

Reconnaissance des combattants

Obligation de la sommation préalable

Interdiction de destruction des biens ennemis

Interdiction du vol et du viol

Interdiction des attaques indiscriminées

Interdiction d'utilisation de moyens illicites et fortement dommageables aux civils

Interdiction de recourir à la perfidie

Interdiction d'utilisation des armes causant des dommages importants et indiscriminés

Usage d'armes de destruction massive

Les garanties fondamentales

Respect du droit à la vie et interdiction du meurtre

Le droit à la vie

Cas de l'embargo alimentaire

Cas d'extermination de l'ennemi

Cas de nettoyage ethnique

Cas de dommages collatéraux
Cas de civils participant aux hostilités

Le droit à la vie et l'interdiction du meurtre en droit international humanitaire
Interdiction de la torture et des traitements inhumains
Interdiction de l'esclavage

Protection des femmes, des enfants et des personnes âgées en droit musulman

Statut des femmes en droit musulman

Statut de l'enfant

Statut des personnes âgées et des handicapés

Protection quasi-absolue en cas de conflit armé
Interdiction de porter atteinte aux femmes, aux enfants et aux personnes âgées du camp ennemi

Protections accordées aux femmes, enfants et personnes âgées musulmans

Annexe : Protection accordée aux femmes, aux enfants et aux vieillards par le DIH contemporain

Chapitre 4 : DIH

Origine du DIH moderne

Tentatives aux XVII et XVIIIe siècles
Le Code de Lieber
Fondation de la Croix Rouge
Elaboration des textes précurseurs du DIH

Textes fondateurs du DIH

Annexes :

Charte de Médine
Pacte de Najran
Sermon d'Abou Bakr
Déclaration islamique universelle des droits de l'homme
Déclaration sur les droits de l'homme en Islam
Déclaration sur les droits de l'enfant dans le monde islamique

Bibliographie

Introduction

Les troubles qui marquent le Sahel depuis des années, les retombées de ces troubles sur les populations notamment les franges les plus vulnérables de la société, femmes, enfants, personnes âgées et handicapés, les destructions des biens, en particulier le patrimoine architectural et culturel millénaire comme à Tombouctou au Mali, l'irrespect des chefs de guerre des règles de base des conflits... ont en partie inspiré ce livre.

Invité dans plusieurs capitales de l'Afrique de l'Ouest pour parler du droit humanitaire islamique, j'ai été surpris de l'intérêt que le sujet a suscité auprès des divers auditoires. Ce sont notamment les grands Imams, les représentants des grandes familles religieuses de la région et les représentants des associations humanitaires qui se sont montrés les plus assidus.

Lors de ces déplacements au Sahel, nous est apparu clairement le manque d'information sur le sujet délicat du droit humanitaire islamique. Bien que la plupart des participants aux débats connaissent parfaitement les bases de la religion, ils ne faisaient pas le lien entre la portée des préceptes du Coran et les recommandations de la Sunna et leurs implications avec le droit international humanitaire.

Le présent livre répond donc en partie à cette demande de la société civile de l'Ouest africain. Il situe d'abord les règles coutumières ancestrales du droit humanitaire, il rappelle les bases du droit musulman, puis expose l'essentiel du droit humanitaire islamique en matière de paix, de tolérance, de *djihed*, de distinction entre combattants et non-combattants, de prisonniers, de populations civiles et de protection des personnes fragiles de la société. L'exposé a fait appel à des versets du Coran et à des *hadiths* authentiques ainsi qu'à des événements rapportés par la *Sunna*. Une comparaison avec le droit international humanitaire contemporain a été tentée en fin de chaque chapitre, afin de permettre au lecteur de bien saisir la pertinence des règles énoncées par le droit musulman dans les conflits. Un dernier chapitre est consacré à l'origine du DIH et à ses textes fondateurs.

Ce livre se veut donc une référence en matière du droit humanitaire islamique, destiné en priorité aux gens qui travaillent sur le terrain et qui sont en contact permanent avec les citoyens. Nous espérons qu'il les aidera à mieux comprendre, à mieux répondre et à mieux agir face à certaines situations.

Alger, le 2 Ramadhan 1435 (30 juin 2014)
Mostéfa Khiati

لهلال الأحمر القطري
Qatar Red Crescent

المنتدى الإسلامي
للغاتون الدولي الإنساني
Islamic Forum of
Intl. Humanitarian Law



«Le DHI comporte un ensemble de valeurs universelles dont l'application sur le terrain permet de préserver les non-combattants et d'humaniser les lois de la guerre. Des principes à connaître et à faire connaître.»

dr oussedik fawzi
Président du forum islamique du dih

«L'Islam, lorsqu'il est appliqué avec clairvoyance et sincérité plutôt qu'instrumentalisé et déformé, joue un rôle central de prévention des conflits sociaux et de préservation de la paix. Il ne tient donc qu'à nous de faire connaître ses principes afin de répandre la Paix, un des objectifs premiers de l'Islam.»

Youssouf Traoré
Président de la Croix-Rouge Guinéenne

«En nous interrogeant dans notre réflexion, nous sommes arrivés à la conclusion que les causes de nombreuses violences sont liées, en grande partie, à une méconnaissance des enseignements que la Charia peut apporter à la protection, au respect de la personne humaine et de sa dignité, facilitant ainsi l'application du Droit international humanitaire.»

Abdoul Aziz Diallo
Président de la Croix-Rouge Sénégalaise